



| MANUEL D'UTILISATION OUTIL PREVISIONNEL



Table des matières

Introduction.....	3
1. Avant de commencer, informations à collecter	4
1.1. Les données historiques liées au fonctionnement de l'établissement.....	4
1.2. Les données historiques liées à l'investissement	5
1.3. Les données pour réaliser le prévisionnel à 5 ans.....	5
2. Utilisation de l'outil Prévisionnel	6
2.1. Accès à l'outil Prévisionnel	6
2.2. Conseils utiles pour bien prendre en main l'outil.....	6
2.3. Paramétrage	7
3. Hypothèses liées au fonctionnement	9
 Hypothèses	9
 Elèves	10
 Tarifs.....	11
 Forfaits	12
 Restauration.....	13
 Internat	13
 Surfaces.....	14
 Charges de personnel.....	15
4. Hypothèses liées à l'investissement	17
 Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)	17
 Amortissements.....	18
 Saisie des emprunts	19
 Récapitulatif des emprunts.....	19
5. Etats de restitution.....	20
 Compte de résultat prévisionnel.....	20
 Tableau de financement	21
 Evolution de la CAF.....	21
 Rapport de gestion.....	21

Introduction

L'objectif de l'outil Prévisionnel disponible dans ISI Gestion est de proposer, aux établissements sous contrat d'association du réseau et utilisateurs de l'outil, un module qui permette de mettre en œuvre une démarche prévisionnelle.

Mettre en place une gestion prévisionnelle, c'est :

- ✓ Prévoir les besoins d'investissement futurs à financer (sur une période de 5 ans, y compris sur l'exercice en cours), les prioriser, au travers du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI).
- ✓ Construire une projection du compte de résultat à 5 ans, à partir d'hypothèses d'évolution, qui devra être étudiée par le bureau et le conseil d'administration puis arrêtée par le conseil d'administration (CA), enfin, approuvée par l'assemblée générale (AG).
- ✓ Etablir le tableau de financement à 5 ans qui permet de recenser les ressources internes et externes dont disposera l'établissement (comment les investissements vont-ils être financés) mais également de mettre en exergue les emplois (les investissements à réaliser ainsi que les capitaux d'emprunt à rembourser).
- ✓ Vérifier la faisabilité des projets en mesurant l'évolution des ratios spécifiques tels que :
 - La capacité d'autofinancement (CAF)
 - L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
 - La marge nette d'autofinancement (MNA)
 - Le fonds de roulement (FdR)

La projection à 5 ans du compte de résultat de l'Ogec

À partir du dernier exercice clos et harmonisé dans ISI Gestion, et des hypothèses réfléchies en CA, il est possible d'établir à 5 ans une projection du compte de résultat. Les postes de charges et de produits sont, pour certains, alimentés de façon automatique. D'autres de façon manuelle, avec une projection automatique qui peut être modifiée.

La projection à 5 ans des investissements

C'est une réflexion commune, au chef d'établissement, à l'Ogec et aux comptables ou gestionnaires, qui permettra de définir les besoins d'investissements de l'Ogec et de les prioriser. C'est dans le PPI que seront inscrites les acquisitions d'immobilisations futures.

La projection à 5 ans du tableau de financement

Cet outil d'aide à la décision reprend les projets d'investissement et leur mode de financement envisagé.

C'est également sur ce document que vous pourrez lire les indicateurs prévisionnels essentiels tels que le fonds de roulement, la CAF.

Vous visualiserez la viabilité des projets à engager.

1. Avant de commencer, informations à collecter

- Votre identifiant et votre mot de passe pour aller sur le site www.isidoor.org

1.1. Les données historiques liées au fonctionnement de l'établissement

Nous vous conseillons de collecter les données pour N-1 et N-2 pour avoir une période historique de 2 ans à comparer avec la période prévisionnelle. Toutefois, seules les données N-1 sont nécessaires pour faire fonctionner l'outil.

Elèves (N-2 ; N-1)

- Effectifs par unité d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, etc.)
- Pour le premier degré, le nombre d'élèves éligibles au forfait communal

Tarifs (N-2 ; N-1)

- Contribution moyenne des familles annuelle par élève et par unité d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, lycée, etc...)

Forfaits (N-2 ; N-1)

- Montant par élève du forfait communal maternelle
- Montant par élève du forfait communal élémentaire
- Montant moyen par élève du forfait communal hors commune siège
- Montant par élève des forfaits État
- Montant par élève du forfait Départemental
- Montant par élève du forfait Régional

Restauration (N-2 ; N-1)

- Nombre annuel de repas par typologie de convives (élèves, adultes, convives extérieurs)
- Coût unitaire TTC des repas par typologie de convives
- Prix de vente unitaire du repas par typologie de convives
- Nombre annuel de paniers repas
- Prix de vente unitaire du panier repas

Internat (N-2 ; N-1)

- Nombre d'élèves internes
- Tarif annuel de la pension par élève (hors restauration)
- Nombre annuel de repas élèves internes
- Coût unitaire TTC du repas élèves internes
- Prix de vente unitaire du repas aux élèves internes

Surfaces (N-2 ; N-1)

- Les surfaces en m² pour chaque élément de la structure immobilière

Charges de personnel (N-2 ; N-1)

- ETP annuel par fonctions
- Salaire brut annuel par fonctions
- Charges patronales par fonctions

Remarque : Ces données ne sont pas indispensables. Les prévisions de charges de personnel peuvent également être réalisées à partir de l'année N sans les données de N-1 et N-2.

1.2. Les données historiques liées à l'investissement

- Les dotations aux amortissements en cours
- Echancier des emprunts en cours

1.3. Les données pour réaliser le prévisionnel à 5 ans

- Prévisions des effectifs
- Évolution de la structure en Equivalent Temps Plein (ETP)
- Évolution des surfaces en m²
- Montant des investissements à réaliser
- Sources de financements internes et externes prévues
(contribution financière, emprunt, ressources liées à la générosité du public, subvention... etc.)

2. Utilisation de l'outil Prévisionnel

2.1. Accès à l'outil Prévisionnel

Sur le site <https://www.isidoor.org/>, connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe Isidoor. Si vous êtes chef d'établissement, ce sont vos identifiants Gabriel.

Etape 1 :
Je sélectionne l'application



Etape 2 :
J'ouvre le module

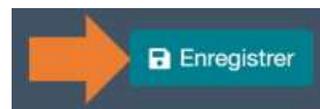


Etape 3 :
Je rentre dans l'outil



2.2. Conseils utiles pour bien prendre en main l'outil

A tout instant, afin de sauvegarder l'avancée de votre travail, cliquez sur :



Lorsque l'enregistrement est terminé, une fenêtre verte s'ouvre en bas à droite de l'écran affichant le message suivant :

Enregistrement terminé avec succès

Pour saisir les décimales, seule la virgule est acceptée.

Cellules jaunes
=
Cellules modifiables

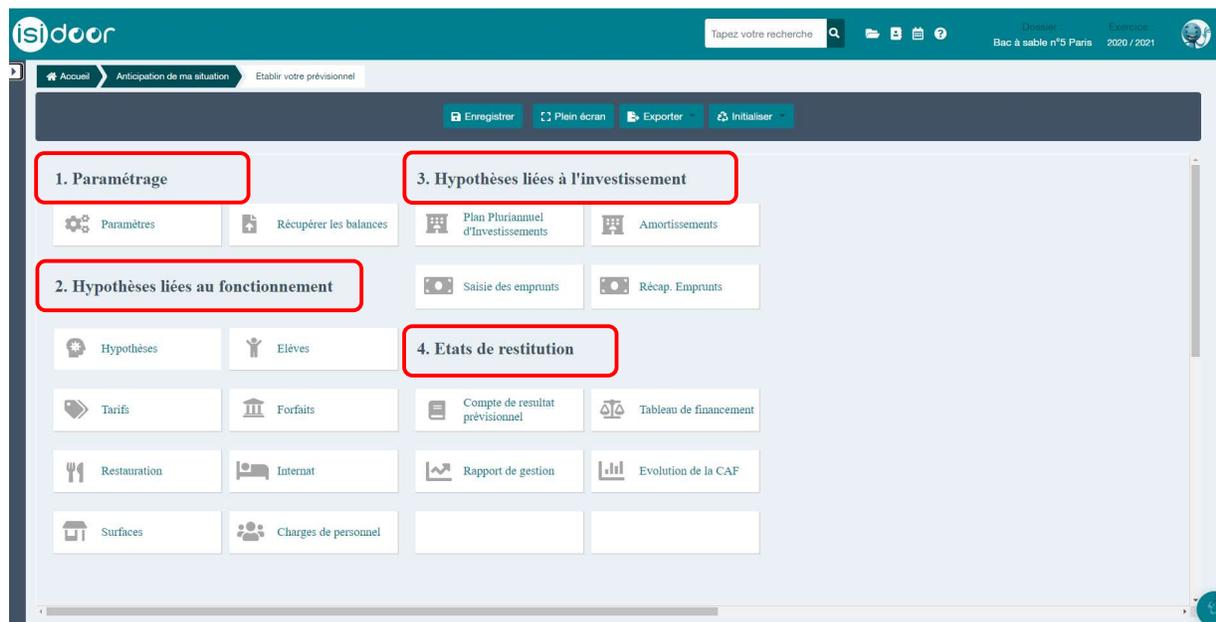
Cellules vertes
=
Cellules non-modifiables



Lorsque les cellules jaunes contiennent une formule, vous pouvez écraser celle-ci manuellement. Cependant, vous perdrez la formule dans la cellule modifiée, mais la conserverez dans les cellules des années suivantes.

Si la cellule jaune est vide, sans formule, c'est qu'il vous est possible de saisir le montant prévisionnel souhaité

L'outil se présente en 4 blocs distincts



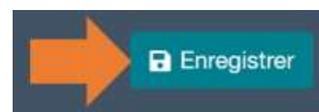
2.3. Paramétrage

Remarque : il est important de respecter l'ordre suivant.

Paramètres

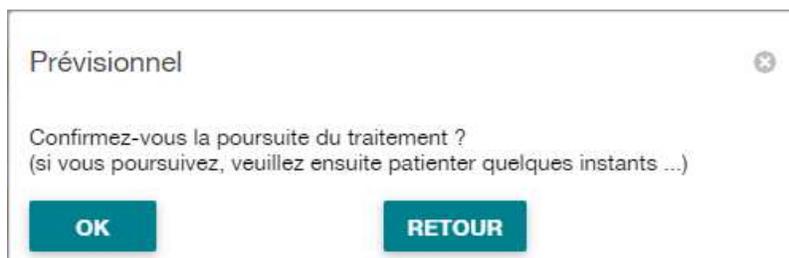
Vous devez renseigner à l'aide des menus déroulants :

- l'exercice en cours (année N) ex : 2021/2022
- le type de restauration
- la présence d'un internat
- le type de nettoyage



Récupérer les balances

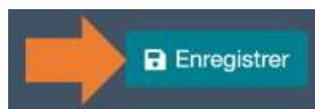
En cliquant sur « Récupérer les balances », l'import des balances N-2 et N-1 depuis ISI Gestion est automatique.



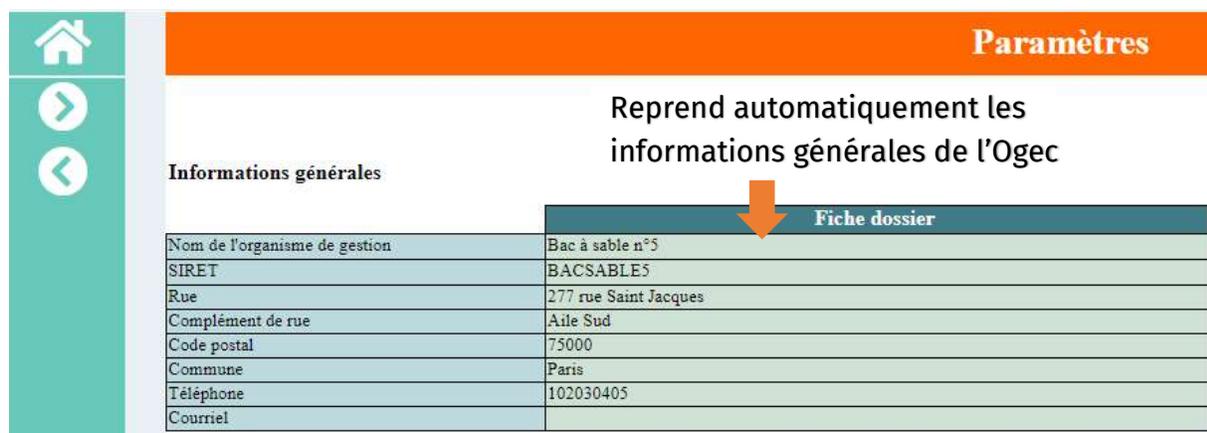
Lorsque le traitement est terminé, en bas à droite de l'écran, une fenêtre s'ouvre quelques secondes affichant le message suivant :



Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Il faut ensuite retourner sur l'onglet  Paramètres afin de vérifier que les données pré-remplées dans les cellules vertes sont exactes. Celles-ci ne sont pas modifiables.



Paramètres

Reprend automatiquement les informations générales de l'Ogec

Informations générales

Informations générales		Fiche dossier	
Nom de l'organisme de gestion	Bac à sable n°5		
SIRET	BACSABLE5		
Rue	277 rue Saint Jacques		
Complément de rue	Aile Sud		
Code postal	75000		
Commune	Paris		
Téléphone	102030405		
Courriel			

En cas d'erreur, assurez-vous auprès de l'administrateur du dossier (par défaut, le chef d'établissement – grâce à son identifiant et son mot de passe Gabriel) que l'identification de la fiche dossier, (Gestion de votre dossier, Modifier les coordonnées de la structure) soit correctement renseignée.

Si l'erreur persiste, contactez le support Isidoor : support@isidoor.org

3. Hypothèses liées au fonctionnement

Dans un premier temps, vous êtes invité à définir les hypothèses qui vont permettre de construire le prévisionnel.

Hypothèses

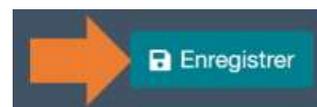
Quels pourcentages d'évolution vont s'appliquer aux charges et aux produits ?

Exemples de pourcentages d'évolution (annuel) :

Hypothèses				
Numéro	Postes concernée	% d'évolution (annuel)	Aide et Informations	Coefficient
1	Salaires et charges	2,50%	% d'évolution des salaires bruts, des charges patronales et des charges sociales Impact sur les onglets Charges de personnel et Compte de résultat prévisionnel NB : Les primes et indemnités prévisionnelles ainsi que le coût prévisionnel du travail intérimaire sont à compléter dans l'onglet Compte de résultat prévisionnel	1,025
2	Charges et produits dont l'évolution dépend de l'inflation	2,94%	% d'évolution des charges et produits dont l'évolution dépend de l'inflation (ex: fournitures administratives, comptes de consommations, etc.) Impact sur l'onglet Compte de résultat prévisionnel NB : Il est recommandé de prendre comme % d'évolution l'indice INSEE appelé IPC (indice des prix à la consommation). Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. Choisissez votre période de référence. $(IPC N / IPC N-1) * 100 = \text{nouvel IPC}$. $\text{Nouvel IPC} - 100 = \text{augmentation ou diminution en \%}$	1,029
3	Energies & fluides	4,50%	% d'évolution du coût des énergies et fluides Impact sur l'onglet Compte de résultat prévisionnel NB : Le coût prévisionnel des Energies & Fluides tient compte de ce taux et de la variation prévisionnelle des surfaces bâties (cf. Onglet Surfaces)	1,045
4	Charges et produits dont l'évolution est en lien direct avec le nombre d'élèves	2,94%	% d'évolution des charges et produits dont le montant varie en fonction du nombre d'élèves (ex: eau, fournitures pédagogiques, prestations annexes aux familles, etc.) Impact sur l'onglet Compte de résultat prévisionnel NB : Le montant prévisionnel de ces charges et produits tient compte de ce taux et de la variation prévisionnelle des effectifs (cf. Onglet Elèves)	1,029
5	Prix du repas vendu aux familles	2,00%	% d'évolution du prix d'un repas à la cantine (demi-pensionnaires et internes) Impact sur les onglets Restauration et Internat (rubrique Restauration)	1,020
6	Prix de vente de l'internat (hors restauration)	2,94%	% d'évolution du prix de l'internat (hors restauration) Impact sur l'onglet Internat (rubrique Hébergement)	1,029
7	Forfaits Externat	0,00%	% d'évolution des forfaits, toutes collectivités confondues Impact sur l'onglet Forfaits NB : Si vous souhaitez apporter plus de précisions sur l'évolution des forfaits, il est aussi possible de renseigner directement les montants prévisionnels dans l'onglet Forfaits	1,000
8	Tarif de la contribution des familles en maternelle	2,00%	% d'évolution de la contribution des familles à l'enseignement (hors prestations annexes aux familles) en maternelle Impact sur l'onglet Tarifs	1,020
9	Tarif de la contribution des familles au primaire	2,00%	% d'évolution de la contribution des familles à l'enseignement (hors prestations annexes aux familles) au primaire Impact sur l'onglet Tarifs	1,020
10	Tarif de la contribution des familles au collège	2,00%	% d'évolution de la contribution des familles à l'enseignement (hors prestations annexes aux familles) au lycée Impact sur l'onglet Tarifs	1,020
11	Tarif de la contribution des familles au lycée	2,00%	% d'évolution de la contribution des familles à l'enseignement (hors prestations annexes aux familles) au lycée Impact sur l'onglet Tarifs	1,020
12	Charges et produits dont le montant ne varie pas en fonction de l'activité	0,00%	Charges et produits dont le montant ne varie pas en fonction de l'activité, de l'inflation ou du nombre d'élèves. Le montant prévisionnel reste identique à l'année de référence. Impact sur l'onglet Compte de résultat prévisionnel NB : Il est possible de renseigner manuellement dans l'onglet Compte de résultat prévisionnel des montants différents.	1,000
13	Charges dont le montant varie en fonction de la surface des locaux	2,94%	% d'évolution des charges dont le montant varie en fonction de la surface des locaux (ex: nettoyage, maintenance, assurances liées aux locaux, taxe foncière, etc.) Impact sur l'onglet Compte de résultat prévisionnel NB : Le coût prévisionnel de ces charges tient compte de ce taux et de la variation prévisionnelle des surfaces (cf. Onglet Surfaces)	1,029
14	Coût moyen d'un repas	4,00%	% d'évolution du coût moyen d'un repas Impact sur l'onglet Restauration NB : En restauration auto-gérée, le coût d'un repas correspond au coût alimentaire moyen d'un repas. Lorsque la prestation est sous-traitée, indiquer le coût moyen d'un repas facturé par la société de restauration. En paniers repas, le coût d'un repas est nul.	1,040

Exemple : « Hypothèses » N°1 : Vous faites l'hypothèse que les salaires vont augmenter de 2,5% par an, sur la durée prévisionnelle. Un coefficient de 1,025 sera appliqué aux salaires bruts et charges patronales dans l'onglet « Charges de personnel », mais également aux autres postes de charges concernés par l'Hypothèses n°1 (dans le compte de résultat prévisionnel) à compter de l'année N et jusqu'à l'année N+5.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



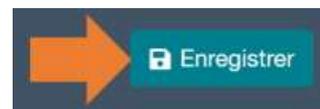
Vous devez renseigner dans ce tableau vos prévisions d'effectifs à 5 ans.

Effectifs élèves														
	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022		N+1 2022/2023		N+2 2023/2024		N+3 2024/2025		N+4 2025/2026		N+5 2026/2027	
	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Variation en %										
Maternelle	73	77	80	3,9%	79	-1,3%	78	-1,3%	78	0,0%	78	0,0%	78	0,0%
<i>dont élèves éligibles au forfait communal</i>		46	48		45		45		45		45		45	
Elémentaire	131	137	138	0,7%	136	-1,4%	134	-1,5%	132	-1,5%	132	0,0%	132	0,0%
<i>dont élèves éligibles au forfait communal</i>		87	88		85		85		80		80		80	
(ajouter)				0		0		0		0		0		0
(ajouter)				0		0		0		0		0		0
Total 1er degré	204	214	218	1,9%	215	-1,4%	212	-1,4%	210	-0,9%	210	0,0%	210	0,0%
Collège				0		0		0		0		0		0
<i>dont Ulys</i>														
Lycée Général				0		0		0		0		0		0
Lycée Technologique				0		0		0		0		0		0
Lycée Professionnel				0		0		0		0		0		0
Lycée Post-Bac				0		0		0		0		0		0
<i>dont Ulys</i>														
CFA-UFA				0		0		0		0		0		0
(ajouter)				0		0		0		0		0		0
(ajouter)				0		0		0		0		0		0
Total 2nd degré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectif total	204	214	218	1,9%	215	-1,4%	212	-1,4%	210	-0,9%	210	0,0%	210	0,0%

Il est indispensable de renseigner le nombre d'élèves éligibles au forfait communal.

Soyez prudents et ne surévaluez pas le nombre d'élèves, surtout dans un contexte de baisse démographique.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Ce tableau vous permet de renseigner les contributions moyennes des familles par typologie d'élèves, pour l'activité d'enseignement.

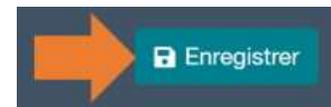
Les tarifs des prestations annexes aux familles ne sont pas à renseigner dans ce tableau, leurs revenus évoluent dans le compte de résultat prévisionnel, en fonction de l'hypothèse n°4.

Contribution moyenne des familles														
	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022		N+1 2022/2023		N+2 2023/2024		N+3 2024/2025		N+4 2025/2026		N+5 2026/2027	
	Montant en €	Montant en €	Montant en €	Variation en %										
Maternelle		652,50 €	652,50 €	0,0%	665,55 €	2,0%	678,56 €	2,0%	692,44 €	2,0%	706,29 €	2,0%	720,41 €	2,0%
Élémentaire		694,50 €	694,50 €	0,0%	708,39 €	2,0%	722,56 €	2,0%	737,01 €	2,0%	751,75 €	2,0%	766,78 €	2,0%
(ajouter)					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
(ajouter)					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Total 1er degré	0 €	145 389 €	148 041 €	1,8%	148 919 €	0,6%	149 774 €	0,6%	151 295 €	1,0%	154 321 €	2,0%	157 408 €	2,0%
Collège					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Lycée Général					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Lycée Technologique					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Lycée Professionnel					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Lycée Post Bac					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
CEA - UFA					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
(ajouter)					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
(ajouter)					0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Total 2nd degré	0 €	0 €	0 €											
Total des contributions	0 €	145 389 €	148 041 €	1,8%	148 919 €	0,6%	149 774 €	0,6%	151 295 €	1,0%	154 321 €	2,0%	157 408 €	2,0%

Les lignes « Total 1^{er} degré » et « Total 2nd degré » indiquent le montant annuel total des contributions (Montant unitaire X nombre d'élèves du tableau « Effectifs élèves »).

La ligne « Total des contributions » est reportée dans le compte de résultat prévisionnel, dans le compte 706111 : Contribution des familles : enseignement.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Dans le tableau des Forfaits d'externat vous devez indiquer les montants des concours publics perçus et à percevoir par typologie d'élève.

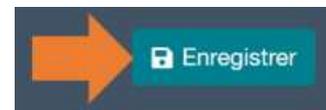
Forfaits d'externat																
Montant du forfait communal en € / an / élève																
	N-2 2019/2020		N-1 2020/2021		N 2021/2022		N+1 2022/2023		N+2 2023/2024		N+3 2024/2025		N+4 2025/2026		N+5 2026/2027	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
Maternelle - effectif éligible au forfait communal de la commune siège	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
Élémentaire - effectif éligible au forfait communal de la commune siège	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
Total	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
Montant moyen du forfait communal hors commune siège en € / an / élève																
	N-2 2019/2020		N-1 2020/2021		N 2021/2022		N+1 2022/2023		N+2 2023/2024		N+3 2024/2025		N+4 2025/2026		N+5 2026/2027	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
Maternelle et élémentaire - Effectif hors commune financé						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Montant des forfaits d'externat en € / an / élève																
	N-2 2019/2020		N-1 2020/2021		N 2021/2022		N+1 2022/2023		N+2 2023/2024		N+3 2024/2025		N+4 2025/2026		N+5 2026/2027	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
Collèges																
Etat (dépende de fonctionnement "part personnel")																
C1 pour les 80 premiers élèves	80		80		80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €
C1 bis à partir du 81ème élève	-80		-80		-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €
C2 Classe de 3ème avec dispositifs aménagés ou d'insertion						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
C3 Sections d'enseignement général et professionnel adapté						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
C5 Classes de l'enseignement adapté						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
D1 Classes Ulys	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
(ajouter)						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total Etat		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Département																
Part matériel	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
Part matériel (élève d'Ulys)	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
(ajouter)						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total part matériel Département		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Part personnel (TOS) - les 80 premiers	80		80		80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €	80	0,00 €
Part personnel (TOS) - à compter du 81ème	-80		-80		-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €	-80	0,00 €
Part personnel (TOS) - (élève d'Ulys)	0		0		0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
(ajouter)						0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Total part personnel Département		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €

Les lignes « Total » indiquent le montant total perçu et sont reportées dans le compte de résultat prévisionnel, dans les comptes 735XX : Forfaits d'Externat.

Les effectifs du 1^{er} degré et du collège sont repris du tableau « Effectifs élèves » que vous aurez rempli au préalable.

Par contre, il vous faudra renseigner les effectifs du lycée selon vos spécificités (ex : lycée professionnel, technologique, etc.).

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Restauration

Plusieurs tableaux sont proposés dans lesquels vous devez renseigner le nombre de repas, le coût et le prix de vente des repas par typologie de convives.

Le tableau « Paniers repas annuels élèves » n'est à renseigner que dans le cas où les élèves déjeunent avec des repas préparés par les parents.

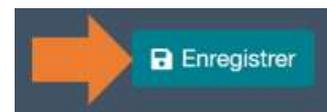
Les revenus de la restauration sont reportés dans le compte de résultat prévisionnel :

- soit en compte 70612 : Contribution des familles : restauration
- soit en compte 70812 : Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel (repas cédés ou valeur repas)
- soit en compte 706832 : Autres prestations de services : Repas (accueil).

Les coûts de cette activité sont reportés dans le compte de résultat prévisionnel, selon le type de restauration (sous-traitance ou autogestion) renseigné dans l'onglet « Paramètres » :

- soit en compte 60456 : Achats de prestations de services : Fourniture de repas
- soit en compte 6062 : Denrées alimentaires.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Internat

Deux tableaux sont proposés distinguant l'hébergement et la restauration des élèves internes.

Vous devez y renseigner les nombre d'internes, les tarifs de l'internat, le nombre de repas annuels (dîners uniquement), le coût unitaire du repas et le prix de vente d'un repas, par typologie d'élèves.

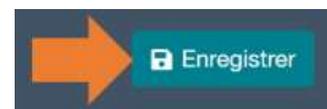
Les revenus de l'internat (hébergement) sont reportés dans le compte de résultat prévisionnel dans le compte 70613 : Contribution des familles : hébergement.

Les revenus de l'internat (restauration) sont reportés dans le compte de résultat prévisionnel, en compte 70612 : Contribution des familles : restauration.

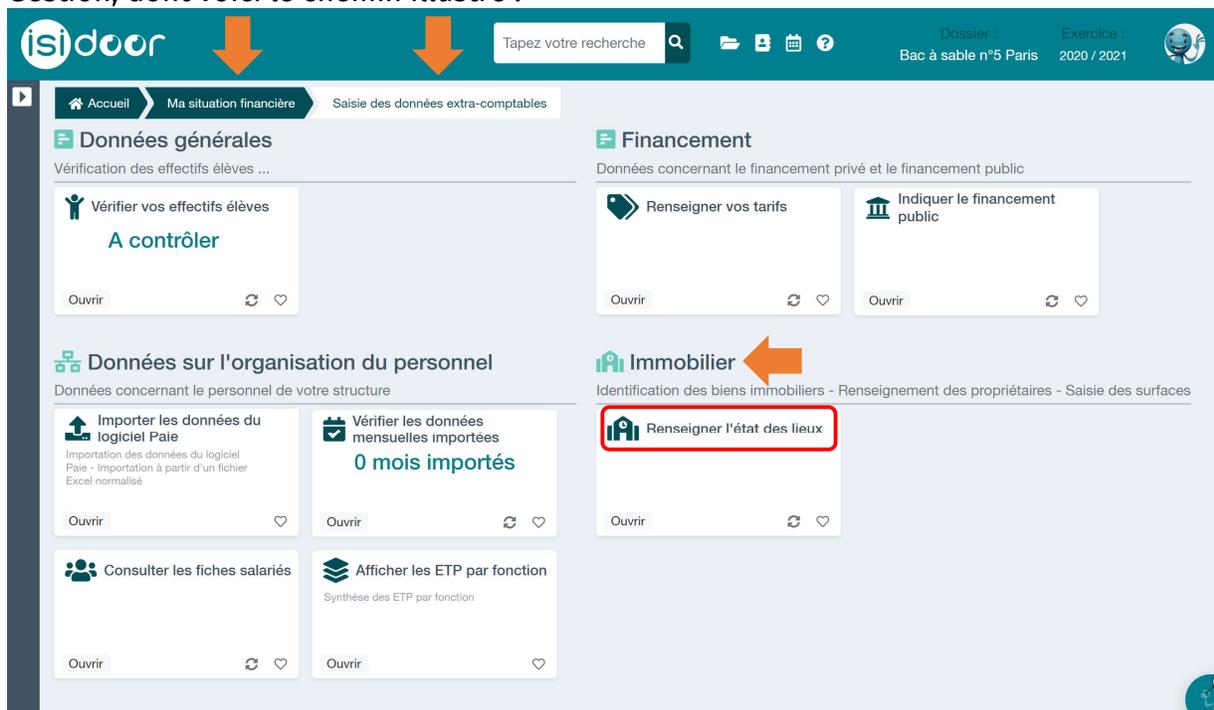
Les coûts de cette activité restauration (pour l'internat) sont reportés dans le compte de résultat prévisionnel, selon le type de restauration (sous-traitance ou autogestion) renseigné dans l'onglet « Paramètres » :

- soit en compte 60456 : Achats de prestations de services : Fourniture de repas
- soit en compte 6062 : Denrées alimentaires.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :

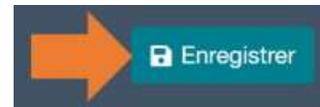


Vous saisissez ici les surfaces de votre structure. Vous pouvez vous aider des données extra-comptables si celles-ci ont été saisies dans l'état des lieux de votre dossier ISI Gestion, dont voici le chemin illustré :



The screenshot shows the 'isi door' software interface. The top navigation bar includes the logo, a search bar, and user information. The main content area is divided into several sections: 'Données générales', 'Financement', and 'Données sur l'organisation du personnel'. The 'Immobilier' section is highlighted with an orange arrow, and the 'Renseigner l'état des lieux' button is circled in red. Other buttons like 'Vérifier vos effectifs élèves', 'Renseigner vos tarifs', and 'Indiquer le financement public' are also visible.

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



La variation des surfaces impacte, dans le compte de résultat prévisionnel, tous les comptes de charges dont le coût varie en fonction de la surface de l'établissement (ex : 60453, 6063, 6132, etc.).

Charges de personnel

Il y a plusieurs façons de compléter le tableau.

a) si vous disposez des données N-1 :

A partir des données de votre logiciel de paie, vous renseignez :

- Les ETP annuels N-1
- Les salaires bruts annuels N-1
- Les charges patronales N-1

Remarque : vous pouvez aussi renseigner les données N-2 à titre informatif et pour compléter votre analyse.

Complétez ensuite vos hypothèses d'évolution d'ETP sur toute la durée prévisionnelle. Cette hypothèse peut être positive (si augmentation du nombre d'ETP) ou négative (si diminution du nombre d'ETP).

Grâce à ces informations, l'outil calculera automatiquement les montants des salaires bruts et des charges patronales des années suivantes, en tenant compte du % d'évolution annuel choisi en hypothèse n°1.

Hypothèses								
Numéro	Hypothèse	% d'évolution	Aide et informations					Coefficient
1	Masse salariale	2,50%	Influe sur l'onglet "charges de personnel", tant sur les salaires brut, que les charges et indemnités					1,025

Charges de personnel								
Fonctions :	Facultatif	Facultatif						
	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
Administration générale (secrétariat - accueil)								
ETP Annuel		1,00	1,50	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Hypothèse d'évolution ETP		0,50	-0,50					
Salaires brut annuel		25 000,00 €	38 437,50 €	26 265,63 €	26 922,27 €	27 595,32 €	28 285,21 €	28 992,34 €
Charges patronales		6 250,00 €	9 609,38 €	6 566,41 €	6 730,57 €	6 898,83 €	7 071,30 €	7 248,08 €

✦ Exemples :

$$38\,437,50\text{ €} = 25\,000 * 1,025 * 1,5$$

Salaires brut annuel N = salaires brut annuel N-1 * coefficient de l'hypothèse n°1 * ETP N

$$9\,609,38\text{ €} = 6\,250 * 1,025 * 1,5$$

Charges patronales N = charges patronales N-1 * coefficient de l'hypothèse n°1 * ETP N

b) Si vous ne disposez pas des données N-1 :

Il suffit de saisir directement vos données de départ dans les cellules de l'année N. Les années suivantes seront automatiquement calculées.

Charges de personnel								
	Facultatif	Facultatif						
Fonctions :	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
Administration générale (secrétariat - accueil)								
ETP Annuel			1,50	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Hypothèse d'évolution ETP			-0,50					
Salaire brut annuel			38 437,50 €	26 265,63 €	26 922,27 €	27 595,32 €	28 285,21 €	28 992,34 €
Charges patronales			8 750,00 €	5 979,17 €	6 128,65 €	6 281,86 €	6 438,91 €	6 599,88 €

Remarque : Si vous ne souhaitez pas saisir toutes les données par fonction, il suffit de regrouper le nombre d'ETP, les salaires bruts et les charges patronales sur une fonction, soit à partir de N-1, soit à partir de N, comme précédemment expliqué.

Charges de personnel								
	Facultatif	Facultatif						
Fonctions :	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
Cumul des fonctions								
ETP Annuel	6,31	6,54	6,70	6,70	6,70	6,70	6,70	6,70
Salaire brut annuel	111 038,00 €	111 496,00 €	116 840,71 €	119 761,75 €	122 755,81 €	125 824,68 €	128 970,31 €	132 194,36 €
Charges patronales	13 581,00 €	13 556,04 €	19 377,24 €	19 861,66 €	20 358,20 €	20 867,16 €	21 388,84 €	21 923,56 €

Compte de résultat prévisionnel									
N°	CHARGES / PRODUITS	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
6	CHARGES								
64	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	132 243 €	134 369 €	141 787 €	145 320 €	155 841 €	152 651 €	156 455 €	160 354 €
641	Rémunérations du personnel (sauf 6411, 6413 et 6414)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6411	Salaires, Appointements (bruts du personnel)	111 038 €	111 496 €	116 841 €	119 762 €	122 756 €	125 825 €	128 970 €	132 195 €
6413	Primes et gratifications	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6414	Indemnités et avantages divers (IDR, licenciement, RC...)	388 €	3 618 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
645	Charges sociales issues des bulletins de salaires (ch patronales)	13 581 €	13 556 €	19 377 €	19 862 €	20 358 €	20 867 €	21 389 €	21 924 €
647	Autres charges sociales (sauf 6472 et 6475)	50 €	377 €	386 €	396 €	406 €	416 €	426 €	437 €
6472	Versement au CSE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6475	Médecine du travail et Pharmacie	1 164 €	1 164 €	1 193 €	1 223 €	1 254 €	1 283 €	1 317 €	1 350 €
631 / 633	Impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	696 €	712 €	730 €	748 €	7 667 €	786 €	806 €	826 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6483)	860 €	753 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
6483	Charges soc. personnel sous contrat avec l'Etat	1 653 €	2 693 €	2 760 €	2 829 €	2 900 €	2 973 €	3 047 €	3 123 €
621	Personnel intérimaire et extérieur	2 813 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Le tableau Cumul des fonctions se reporte dans le compte de résultat prévisionnel dans les comptes 6411 et 645.

Comment sont projetés les autres comptes de charges de personnel ?

Si le compte est alimenté en N-1 (ex : compte 647 = 377 €), alors les calculs des années suivantes se font automatiquement selon le coefficient d'évolution de l'hypothèse n°1, sauf pour certains comptes pour lesquels vous devez saisir à la main les montants prévisionnels (ex : compte 621 Personnel intérimaire et extérieur).

Vous pouvez aussi modifier les montants calculés automatiquement dans les cellules jaunes pour être au plus près de vos prévisions.

4. Hypothèses liées à l'investissement

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Il s'agit ici d'**inventorier** les besoins en investissements nécessaires pour les prochaines années, qu'ils soient liés à l'immobilier, aux équipements pédagogiques, à la restauration, à l'hébergement, etc. Il est important de les **prioriser**.

Faire **établir plusieurs devis**, c'est faire jouer la concurrence afin d'obtenir une meilleure vision du marché et pouvoir négocier sereinement.

Saisissez manuellement dans l'onglet PPI les projections d'investissement, par nature d'immobilisation.

Plan Pluriannuel d'Investissement

		N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
Immobilisations							
Incorporelles	Frais d'établissement		- €	- €	- €	- €	- €
	Donations temporaires d'usufruit	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Concession, marques, procédés, droit...	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Brevets, licences	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Logiciels	- €					
	Autres immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Corporelles	Terrains	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Agencements de terrains	- €		- €	- €	- €	- €
	Aménagements de terrains	- €	60 000 €	- €	- €	- €	- €
	Constructions : structures (gros œuvres)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Façade	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Étanchéité	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Couverture	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Menuiserie extérieures	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Installations générales	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Installations techniques	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Agencements intérieurs et décorations	- €	- €	- €	5 000 €	- €	- €
	Équipement de restauration	- €	- €	12 000 €	- €	- €	- €
	Mobilier de bureau	- €	- €	- €	5 000 €	- €	- €
	Mobilier informatique	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mobilier scolaire	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mobilier de cantine	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mobilier d'hébergement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Matériels pédagogiques	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Équipements pédagogiques	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Matériel de bureau	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Matériel informatique	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Matériel reprographique	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Matériel de transport	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Cheptel	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	En cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des investissements		- €	60 000 €	12 000 €	10 000 €	- €	- €

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Les investissements sont automatiquement reportés dans le tableau de financement.

Amortissements

Cette rubrique se présente en 2 parties :

a) Les amortissements existants

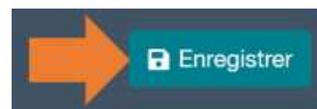
A partir de vos fiches de suivi des amortissements, sur une ligne, vous récapitulez le montant total restant à amortir et, vous renseignez, année par année, le montant total des annuités restant à courir des immobilisations.

b) Les amortissements prévisionnels

A partir de votre PPI, vous indiquez ici :

- le montant de chaque investissement prévu,
- la durée d'amortissement retenue (par année)
- le taux d'amortissement (100/la durée d'amortissement) = %
- l'annuité d'amortissement à partir de l'année de l'investissement (montant à amortir * taux retenu) = €

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Exemple : Achat d'un équipement de restauration, prévu sur l'année scolaire 2023/2024
 Montant à amortir : 12 000 € Durée d'amortissement retenue : 10 ans
 Taux : 100 / 10 = 10 % Annuité d'amortissement : 12 000 * 10 % = 1 200 €
 Ainsi, à partir de N+2, l'équipement de restauration devra être amorti à hauteur de 1 200 € / an.
 A l'échéance des 10 ans, ce bien sera totalement amorti et sa valeur nette comptable sera égale à 0.

Amortissements

Amortissements existants

	Montant à amortir	Montant Amorti	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027	Reste à amortir
Total des amortissements existants	46 663,96 €		15 450,87 €	12 422,08 €	11 311,18 €	4 075,61 €	3 404,22 €		0,00 €

Amortissements prévisionnels

Libellés :	Montant à amortir	Durée amortissement en années	Taux retenu	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Reste à amortir
				2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	
Aménagement de terrain	80 000,00 €	10	10,00%		6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	20 000,00 €
Equipement de restauration	12 000,00 €	10	10,00%			1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	7 200,00 €
Agencement intérieur	5 000,00 €	10	10,00%				500,00 €	500,00 €	500,00 €	3 500,00 €
Mobilier de bureau	5 000,00 €	10	10,00%				500,00 €	500,00 €	500,00 €	3 500,00 €
Total des amortissements prévisionnels					6 000,00 €	7 200,00 €	8 200,00 €	8 200,00 €	8 200,00 €	44 200,00 €
Total des dotations aux amortissements				15 450,87 €	18 422,08 €	18 511,18 €	12 275,61 €	11 604,22 €	8 200,00 €	

Saisie des emprunts

Vous devez saisir dans cette rubrique les emprunts en cours et prévisionnels.

Le tableau se compose de 2 parties :

Partie 1 : Les informations administratives de l'emprunt

Il faut **renseigner chaque rubrique**.

- Type de prêt : préciser à l'aide du menu déroulant, si le prêt est bancaire ou de solidarité
- Etat : préciser à l'aide du menu déroulant, si le prêt est existant ou prévisionnel

Type de prêt	Bancaire	Etat	Prévisionnel	Numéro du prêt	ISP
Montant du prêt ou montant restant dû à date	Bancaire	Durée en années	10	Date de début	01/01/2023
Taux d'intérêt annuel	Solidarité	Nb de vrst / an	12	Date de fin	31/12/2035

Attention : Si l'emprunt a été contracté avant le 31/08/N-3, indiquer dans la cellule « Montant du prêt ou montant restant dû à date » le montant restant dû au 31/08/N-3.

Partie 2 : Les informations financières de l'emprunt

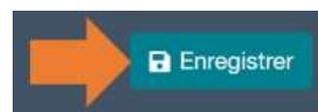
La saisie de la partie 1 va permettre de positionner le capital restant dû dans la bonne année scolaire (ex : si un emprunt est contracté en janvier 2023, la capital restant dû se positionnera sur l'année 2022/2023 et celui des années antérieures sera égal à 0).

Vous devez ensuite renseigner le montant du capital remboursé et celui des intérêts. A droite des tableaux, un simulateur de remboursement d'emprunt est proposé pour vous aider à calculer ces montants.

L'annuité et le capital restant dû se calculent automatiquement.

Emprunt n°1	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
Annuité	0,00	0,00	0,00	2 092,00	3 138,00	3 138,00	3 138,00	3 128,00
Capital - 16				1 917,00 €	2 897,00 €	2 923,00 €	2 950,00 €	2 977,00 €
Intérêts - 661				175,00 €	241,00 €	215,00 €	188,00 €	151,00 €
Capital restant dû	0,00	0,00	0,00	28 083,00	25 186,00	22 263,00	19 313,00	16 336,00

Puis pensez à Enregistrer à l'aide du bouton suivant :



Récapitulatif des emprunts

Les emprunts saisis sont reportés dans l'onglet « Récap. Emprunts ».

Cet onglet alimente :

- o le compte de résultat prévisionnel (Compte 66116) pour les charges d'intérêts,
- o le tableau de financement pour les remboursement des emprunts.



Les emprunts doivent être re-saisis manuellement dans le tableau de financement. (Cf 5. Etats de restitution)

5. Etats de restitution

Compte de résultat prévisionnel

Dans l'onglet « compte de résultat prévisionnel », tous les comptes de charges et de produits (comptes 6 et 7) de la nomenclature comptable 2020 de l'Enseignement catholique associé à l'État par contrat sont repris et projetés sur 5 ans.

Les cellules vertes sont automatiquement remplies à partir d'autres onglets et ne sont pas modifiables. Si vous souhaitez modifier une de ces cellules, il faut alors retourner dans l'onglet correspondant.

Les cellules jaunes, modifiables, sont de deux natures :

- Certaines contiennent une formule de calcul, en lien avec les différentes hypothèses retenues. Il est tout à fait possible de changer manuellement leur montant en écrasant les formules proposées.
- D'autres sont vides, lorsqu'aucune hypothèse n'est applicable. Vous pouvez les renseigner manuellement si besoin, cellule par cellule.

Exemple :

Compte de résultat prévisionnel										
Hypothèse n°	N°	CHARGES / PRODUITS	N-2 2019/2020	N-1 2020/2021	N 2021/2022	N+1 2022/2023	N+2 2023/2024	N+3 2024/2025	N+4 2025/2026	N+5 2026/2027
	6	CHARGES								
	64	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	132 243 €	134 369 €	141 787 €	145 320 €	155 841 €	152 651 €	156 455 €	160 354 €
	641	Rémunérations du personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	6411	Salaires, Appointements (bruts du personnel)	111 038 €	111 496 €	116 841 €	119 762 €	122 756 €	125 825 €	128 970 €	132 193 €
	6413	Primes et gratifications	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	6414	Indemnités et avantages divers (IDR, licenciement, RC...)	388 €	3 618 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	645	Charges sociales issues des bulletins de salaires (ch patronales)	13 581 €	13 556 €	19 377 €	19 862 €	20 358 €	20 867 €	21 389 €	21 924 €
1	647	Autres charges sociales	50 €	377 €	356 €	396 €	406 €	416 €	426 €	437 €
1	6472	Versement au CSE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
1	6475	Médecine du travail et Pharmacie	1 164 €	1 164 €	1 193 €	1 223 €	1 254 €	1 283 €	1 317 €	1 350 €
1	631 / 633	Impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	696 €	712 €	730 €	748 €	7 667 €	786 €	806 €	826 €
		Abonnement taxe sur les salaires applicable dans votre établissement (en minis)								
1	648	Autres charges de personnel	860 €	753 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
1	6483	Charges soc. personnel sous contrat avec l'Etat	1 653 €	2 693 €	2 760 €	2 829 €	2 900 €	2 973 €	3 047 €	3 123 €
	621	Personnel intérimaire et extérieur	2 813 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Comptes 6411 et 645 :

Les données de ces cellules vertes sont alimentées à partir de l'onglet « Charges de personnel ».

Comptes 6413, 6414, 621 :

Les cellules sont vides à partir de N car ces comptes n'évoluent pas comme les charges de personnel. C'est à vous de les renseigner manuellement.

Comptes 647, 6472, 6475, 631/633, 648, 6483 :

L'évolution de ces comptes est soumise à l'hypothèse 1 (+2,5 % par an).

Mais, il est tout à fait possible de modifier manuellement leur montant de N à N+5, comme c'est le cas ici pour le compte 648.

En bas du compte de résultat prévisionnel, vous retrouvez les ratios suivants :

- la CAF
- l'EBE
- la MNA

Tableau de financement

Ce tableau propose une synthèse des Emplois et des Ressources sur 5 ans, pour s'assurer que les projets d'investissements peuvent être financés et que les ratios de gestion recommandés par la Fédération des Ogec sont respectés.

✓ Ressources :

Vous devez indiquer en détail vos prévisions de ressources internes et externes dans la rubrique Ressources. Toutes les ressources sont à saisir manuellement sauf la CAF qui est reportée depuis le compte de fonctionnement.

Pour les emprunts, il suffit de se référer à l'onglet « Saisie des Emprunts » et de re-saisir le « Montant du prêt » prévisionnel, qu'il soit de solidarité ou bancaire.

✓ Emplois :

La rubrique Emplois reprend automatiquement :

- les investissements en immobilisations incorporelles et corporelles et les immobilisations en cours renseignés dans le PPI,
- les remboursements en capital des emprunts depuis l'onglet « récap. Emprunts »

Ce tableau peut être utilisé sans les données N-2 et N-1. Pour le faire fonctionner sans ces données, vous devez remplir le « Fonds de roulement en fin de période » de N-1.

Pour les années suivantes, l'ensemble des calculs est automatisé.

Evolution de la CAF

Sont ici proposés 2 graphiques d'analyse de la CAF :

- La CAF courante (en % des produits courants encaissables)
- L'évolution de la CAF courante en fonction du nombre d'élèves

Rapport de gestion

En cliquant sur « Rapport de gestion », l'outil génère un rapport de gestion prévisionnel qui reprend l'ensemble des tableaux.



Cette action va générer en bas à gauche de l'écran un document PDF à télécharger.

Remarque : Il est également recommandé de faire un export Excel du fichier prévisionnel pour conserver les données en format Excel modifiable.

The screenshot displays the 'isi door' software interface. At the top, there is a search bar with the text 'Tapez votre recherche' and a navigation menu with 'Accueil', 'Anticipation de ma situation', and 'Etablir votre prévisionnel'. The user's session information is shown as 'Dossier : Bac à sable n°5 Paris' and 'Exercice : 2020 / 2021'. Below the navigation bar, there are four main action buttons: 'Enregistrer', 'Plein écran', 'Exporter', and 'Initialiser'. The 'Exporter' button is open, showing a dropdown menu with two options: 'Export Excel' and 'Export Pdf'. An orange arrow points to the 'Export Excel' option. The main content area is organized into four sections:

- 1. Paramétrage**: Includes 'Paramètres' and 'Récupérer les balances'.
- 2. Hypothèses liées au fonctionnement**: Includes 'Hypothèses', 'Elèves', 'Tarifs', 'Forfaits', 'Restauration', and 'Internat'.
- 3. Hypothèses liées à l'investissement**: Includes 'Plan Pluriannuel d'Investissements', 'Amortissements', 'Saisie des emprunts', and 'Récap. Emprunts'.
- 4. Etats de restitution**: Includes 'Compte de resultat prévisionnel', 'Tableau de financement', 'Rapport de gestion', and 'Evolution de la CAF'.